Informations de base

2025/2053(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Comment assurer un avenir durable au secteur de l'élevage de l'UE compte tenu de la nécessité de garantir la sécurité alimentaire et la résilience des agriculteurs et de répondre aux défis posés par les maladies animales **Subject** 3.10 Politique et économies agricoles 3.10.01 Exploitations agricoles et agriculteurs 3.10.10 Alimentation, législation alimentaire 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AGRI Agriculture et développement rural	FIDANZA Carlo (ECR)	11/06/2025
	Rapporteur(e) fictif/fictive VAN LEEUWEN Jessika (EPP) MAESTRE Cristina (S&D) DELOGE Valérie (PfE) CASSART Benoit (Renew) CORMAND David (Greens/EFA) EVERDING Sebastian (The Left)	

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Agriculture et développement rural	HANSEN Christophe

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
13/03/2025	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
18/03/2026	Vote en commission		
13/04/2026	Dépôt du rapport de la commission	A10-0088/2026	

30/04/2026	Décision du Parlement	T10-0157/2026	Résumé
30/04/2026	Résultat du vote au parlement		
30/04/2026	Débat en plénière		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/2053(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	AGRI/10/02334

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE774.483	12/06/2025	
Amendements déposés en commission		PE775.550	14/07/2025	
Amendements déposés en commission		PE775.679	14/07/2025	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A10-0088/2026	13/04/2026	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T10-0157/2026	30/04/2026	Résumé

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence

Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	18/02/2026	Association nationale interprofessionnelle du bétail et des viandes
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	02/02/2026	COPA-COGECA
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	04/11/2025	Four Paws
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	31/10/2025	Eurogroup for Animals
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	04/07/2025	CONSEIL EUROPEEN DES JEUNES AGRICULTEURS
DELOGE Valérie	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	03/07/2025	Copa-Cogeca
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	03/07/2025	AnimalhealthEurope

CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	03/07/2025	European Coordination Via Campesina
MAESTRE Cristina	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	01/07/2025	Elanco Animal Health Incorporated
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	01/07/2025	Copa-Cogeca
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	30/06/2025	FNCB
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	30/06/2025	COPAMAC
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	27/06/2025	Atria Oyj
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	19/06/2025	Four Paws
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	18/06/2025	Compassion in World Farming Brussels Eurogroup for Animals Fondation Brigitte Bardot La Fondation Droit Animal, Ethique et Sciences (LFDA) Four Paws
CORMAND David	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	09/04/2025	Compassion in World Farming Brussels
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	11/03/2025	Farm Europe
CASSART Benoit	Rapporteur(e) fictif/fictive	AGRI	05/03/2025	COPA-COGECA

Autres membres

Transparence		
Nom	**Date**	**Représentant(e)s d'intérêts**
VAN LEEUWEN Jessika	26/11/2025	AnimalhealthEurope
HAYER Valérie	09/07/2025	European Live Poultry and Hatching Egg Association
HAYER Valérie	03/07/2025	Compassion in World Farming International
NOICHL Maria	02/07/2025	AVEC

Comment assurer un avenir durable au secteur de l’élevage de l’UE compte tenu de la nécessité de garantir la sécurité alimentaire et la résilience des agriculteurs et de répondre aux défis posés par les maladies animales

2025/2053(INI) - 30/04/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 426 voix pour, 119 contre et 40 abstentions, une résolution sur la façon d’assurer un avenir durable au secteur de l’élevage de l’UE compte tenu de la nécessité de garantir la sécurité alimentaire et la résilience des agriculteurs et de répondre aux défis posés par les maladies animales.

Remarques générales

Le Parlement a salué l’initiative de la Commission, inscrite dans sa «Vision pour l’agriculture et l’alimentation», de créer un groupe de travail sur l’élevage, soutenant des solutions ciblées et territoriales pour renforcer la compétitivité tout en prenant en compte les enjeux climatiques, environnementaux, de bien-être animal, de sécurité alimentaire et de gestion des maladies. Il a appelé à la **création d’un groupe de haut niveau sur l’élevage** réunissant les principaux acteurs et a souligné la nécessité d’une approche coordonnée et multidimensionnelle qui reflète l’importance économique, environnementale et sociale du secteur sans imposer de compromis.

La Commission est appelée à fournir aux agriculteurs **un cadre stable et prévisible** en limitant les **charges réglementaires inutiles** et en simplifiant les règles relatives à l'élevage, notamment pour les petites exploitations et les exploitations familiales, facilitant ainsi les opérations et soutenant le développement du secteur.

La résolution a souligné que l'amélioration de la durabilité sociale, économique et environnementale de l'élevage dépend d'une vision à long terme abordant un large éventail de facteurs interdépendants, notamment la compétitivité des prix et hors prix, la capacité d'adaptation aux changements climatiques et aux phénomènes météorologiques extrêmes qui y sont liés, ainsi que les maladies animales.

De manière générale, le Parlement a insisté sur la nécessité d'une **plus grande transparence dans l'attribution et l'utilisation des fonds européens** aux organisations non gouvernementales (ONG) afin de prévenir tout risque de détournement ou d'influence indue sur les politiques de l'UE. Un **registre public** devrait être établi, précisant le montant et la finalité des financements perçus par les ONG.

Durabilité économique et sécurité alimentaire

Le Parlement a plaidé pour une approche équilibrée reconnaissant le rôle des produits animaux dans l'alimentation et les revenus agricoles, tout en garantissant la sécurité alimentaire et en réduisant l'impact environnemental grâce à la science et à l'innovation. Il a insisté sur la nécessité d'améliorer la productivité, la résilience et la durabilité afin de **renforcer l'approvisionnement de l'UE en protéines de haute qualité** face à la volatilité des marchés mondiaux et à la demande croissante, et s'est félicité des projets visant à instaurer un système de l'Union en matière de protéines plus autosuffisant et durable.

Par ailleurs, le Parlement a invité la Commission à **renforcer les outils de gestion des crises** et à accroître la réserve pour les crises agricoles dans le cadre de la PAC post-2027, en y associant la création de nouveaux instruments financiers spécifiques financés hors PAC. Il est à noter que les systèmes d'élevage pourraient tirer parti des pratiques et technologies permettant d'améliorer la santé et le bien-être animal, ainsi que des **nouvelles technologies numériques** pour optimiser la gestion des animaux et des systèmes, le traitement des données et la traçabilité.

Durabilité environnementale

La Commission est invitée, entre autres, à:

- proposer des outils pour renforcer le rôle de la production animale dans le maintien des prairies, qui sont importantes pour l'environnement et la stabilité du climat, grâce à des systèmes agricoles plus efficients;

- accroître la marge de manœuvre des États membres pour soutenir les agriculteurs dans la préservation des paysages via la PAC, tout en réduisant les obstacles réglementaires à la pleine utilisation des pâturages et en assurant une protection renforcée des terres agricoles de l'UE contre l'accaparement des terres, la dégradation et les utilisations non agricoles concurrentes;

- encourager l'utilisation des effluents animaux pour certaines cultures et accélérer l'approbation et l'adoption d'engrais de substitution, comme le digestat et les produits RENURE, afin d'accroître le recyclage des nutriments, de réduire la dépendance à l'égard des engrais de synthèse importés de pays tiers et de promouvoir la circularité dans les systèmes d'élevage;

- garantir des prix équitables ou une juste compensation aux éleveurs, compte tenu du coût croissant des engrais, et investir dans l'innovation et les infrastructures qui permettent d'utiliser davantage les engrais dérivés des effluents d'élevage et du biogaz issu de l'élevage.

Maladies animales

Le Parlement a appelé à un **renforcement de la surveillance et de la prévention** afin de limiter la propagation des maladies animales au sein de l'UE, notamment par une évaluation systématique des risques de biosécurité, en particulier aux points d'entrée. Il a exhorté la Commission et les États membres à allouer des **ressources adéquates** à la prévention et au contrôle, à renforcer les mécanismes d'alerte rapide et à soutenir la recherche. Les députés ont souligné le **potentiel des vaccins** DIVA (Differentiating Infected from Vaccinated Animals) et ont demandé une mise à jour de la réglementation afin de tenir compte des dernières avancées scientifiques. Ils ont également insisté sur la nécessité d'une coopération avec les autorités régionales et les éleveurs concernant les stratégies de prévention et de vaccination, **tout en minimisant le recours à l'abattage**.

Aspects commerciaux

Soulignant la vulnérabilité particulière du secteur de l'élevage de l'UE face aux chocs externes et à la concurrence accrue des pays tiers, le Parlement a insisté sur la nécessité **de garantir des conditions de concurrence équitables** sur le marché international afin de préserver la viabilité économique des entreprises européennes et d'assurer la réciprocité des normes dans les accords commerciaux. Il a demandé la création d'un **instrument spécial** dans le prochain cadre financier pluriannuel qui permettrait d'apporter un soutien ciblé aux secteurs agricoles, y compris le secteur de l'élevage, qui subiraient des perturbations ou nécessiteraient des ajustements en conséquence des accords commerciaux en cours. La Commission devrait également exercer des **contrôles stricts** sur les importations afin de protéger les producteurs nationaux et les consommateurs de l'UE.